



Communiqué de presse

à Paris le 7 mai 2020

Les internes s'opposent à la réforme de leurs études et demandent en urgence à arrêter cette marche forcée.

« La crise du COVID a sévèrement impacté la mise en place de la réforme de l'internat. »

Les internes seront engagés le 2 juin dans une réforme bâclée dont les modalités ont été définies sur le tard. Les textes réglementaires ne sont pas encore parus et c'est la formation des jeunes professionnels qui est mise sur la sellette. Pire, une grande partie d'entre eux seront pénalisés notamment s'ils ont dû interrompre leur parcours en raison d'une maladie ou d'une grossesse.

« La réforme, telle que proposée, est discriminatoire envers les internes enceintes et malades. »

Comment en 2020, dans le milieu très fortement victime du sexisme qu'est la médecine universitaire, peut-on engager une réforme discriminatoire envers les femmes et les personnes malades ? Pourquoi une interne décalée pour grossesse ne se voit pas offrir les mêmes chances de carrière par la réglementation mise en place ?

« Il est urgent de reporter ! »

Ce n'est qu'une infime partie de la réforme qui pose problème : les modalités de choix de lieu de formation. Les retards sur le calendrier vont entraîner la perte de certains postes et donc de la qualité de formation des internes.

Il ne faut pas précipiter l'application en pleine crise du COVID, il faut laisser les modalités actuelles pendant un an, le temps que la concertation aboutisse.

Nous appelons aujourd'hui au bon sens et à la prise en compte de l'avis des internes les Ministres des Solidarités et de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et Recherche.

Justin BREYSSE – Président de l'ISNI 06.50.67.39.32

Contact presse :

Léonard CORTI – Secrétaire général de l'ISNI 06.71.02.62.05 - sg@isni.fr